

AntibiotiQC

Plateforme de monitoring de l'utilisation des
antibiotiques en santé animale au Québec

En partenariat avec :



Guide Tableau de bord

Ce guide s'adresse aux Détenteurs de permis.

2026-06-25

Table des matières

1	INTRODUCTION	3
2	LISTE DES DOCUMENTS DISPONIBLES.....	3
3	PRÉALABLES À L'UTILISATION DE LA PLATEFORME ANTIBIOTIQC	4
4	AIDE À LA NAVIGATION	4
4.1	PROFIL.....	4
4.1.1	<i>Visualiser mon profil.....</i>	4
4.1.2	<i>Préférences.....</i>	5
4.1.3	<i>Déconnecter.....</i>	5
4.2	ICÔNES ET BOUTONS D' ACTIONS	5
5	TABLEAU DE BORD	6
5.1	ACCÉDER AU TABLEAU DE BORD.....	7
5.1.1	<i>Filtre par Année de déclaration.....</i>	7
5.1.2	<i>Filtre par numéro de permis.....</i>	8
5.2	LES TROIS STATISTIQUES	8
5.2.1	<i>Déclaration transmise</i>	8
5.2.2	<i>Déclaration en attente.....</i>	9
5.2.3	<i>Déclaration transmise sans numéro de traçabilité du site</i>	9
5.3	MODIFIER UNE DÉCLARATION	10
6	SOUTIEN AUX UTILISATEURS	12

1 Introduction

Ce guide s'adresse aux Détenteurs de permis* qui sont visés par les modifications apportées aux articles 14 et 15 du *Règlement sur les prémélanges médicamenteux et les aliments médicamenteux destinés aux animaux*, en vertu de la *Loi sur la protection sanitaire des animaux*. Ces modifications rendent obligatoire la transmission des registres de ventes et fournitures des prémélanges médicamenteux et aliments médicamenteux au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), et ce, au plus tard le 31 mars de l'année suivante.

La transmission des registres doit se faire sur la plateforme AntibiotiQC en utilisant l'une des méthodes suivantes :

1. Par le biais d'une interface API (en anglais, Application Programming Interface), ou;
2. Au moyen d'un formulaire Web de saisie manuelle.

Votre inscription à la plateforme AntibiotiQC n'est requise que si vous êtes un détenteur de l'une de ces deux catégories de permis relatifs aux prémélanges médicamenteux et aliments médicamenteux :

- Permis de vente ou fourniture d'un prémélange médicamenteux ou d'un aliment médicamenteux;
- Permis de vente, fourniture ou préparation d'un prémélange médicamenteux ou d'un aliment médicamenteux.

*Le terme **Détenteurs de permis** sera utilisé de manière générique dans le guide pour alléger le texte. Un permis réfère au permis relatif aux prémélanges médicamenteux et aliments médicamenteux et est spécifique à un seul lieu d'exploitation.

2 Liste des documents disponibles

Nous avons mis à votre disposition sur le site Web d'Attestra, à la page [Guides et tutoriels](#), plusieurs documents visant à approfondir vos connaissances au sujet d'**AntibiotiQC**, la plateforme de monitoring de l'utilisation des antibiotiques en santé animale au Québec. Vous trouverez également, à la page [Foire aux questions](#), un regroupement des questions que vous pourriez vous poser en lien avec la plateforme ou son fonctionnement.

Une page spécifique dédiée à la [documentation pour la transmission par API](#) a également été mise en ligne pour les utilisateurs de la plateforme.

Si vous désirez obtenir des informations sur le *Règlement sur les prémélanges médicamenteux et les aliments médicamenteux destinés aux animaux* ou son application, vous pouvez consulter [le site Web du Gouvernement du Québec](#), le document [Données à transmettre au MAPAQ suivant la modification du Règlement sur les prémélanges médicamenteux et les aliments médicamenteux destinés aux animaux](#) ou communiquer avec l'équipe responsable d'AntibiotiQC par courriel à l'adresse AntibiotiQC@mapaq.gouv.qc.ca.

3 Préalables à l'utilisation de la plateforme AntibiotiQC

AntibiotiQC, la plateforme de monitoring de l'utilisation des antibiotiques en santé animale au Québec est accessible en format Web ou par l'interface API.

AntibiotiQC est compatible avec la majorité des navigateurs les plus utilisés *:

- Google 88.0 et plus
- Firefox 92 et plus
- Microsoft Edge 92 et plus
- Safari 14.0.3 et plus*

*L'installation de Java n'est pas nécessaire à l'utilisation de la plateforme AntibiotiQC sur un ordinateur.

Note - Pour une expérience optimale, il est conseillé d'utiliser un écran de taille suffisante (ex. : supérieur à 13").

Note - Vous devez avoir inscrit votre compte sur la plateforme AntibiotiQC et activé votre profil **Utilisateur** sur AntibiotiQC. Important : le gestionnaire de permis fournit les codes d'accès à ses collègues pour leur permettre de réaliser des actions en lien avec le permis. Un numéro de permis et un code d'accès sont nécessaires pour l'inscription à la plateforme et pour l'ajout de permis à son compte.

Consultez le guide **Inscription et utilisation générale** disponible à l'adresse suivante : <https://attestra.com/solutions-technologiques/monitorage-des-antibiotiques/guides-et-tutoriels/>.

4 Aide à la navigation

Nous avons réuni dans cette section des informations qui vous seront utiles lorsque vous naviguerez dans la plateforme AntibiotiQC.

4.1 Profil

Dans le coin supérieur droit de votre écran, cliquez sur le menu déroulant  à côté de votre nom pour visualiser votre Profil (détails du profil), vos Préférences ou pour vous déconnecter de la plateforme.

4.1.1 Visualiser mon profil

En cliquant sur **Visualiser mon profil**, vous accédez aux détails du profil et à l'option **Modifier votre mot de passe** ou modifier **Autorisations** à l'aide du bouton.

Détails du profil

Nom de l'utilisateur :

Nikki Wolf IV

Courriel de l'utilisateur :

user@attestra.com

Autorisations :

Acceptez-vous que le MAPAQ ou son mandataire Attestra utilisent votre adresse courriel pour vous transmettre de l'information concernant AntibiotiQC ou concernant le projet de monitoring de l'utilisation des antibiotiques en santé animale au Québec?

☐ Non

Modifier votre mot de passe

Un courriel pour la réinitialisation de votre mot de passe sera envoyé à votre adresse courriel pour procéder.

4.1.2 Préférences

Dans la section **Préférences** vous pouvez sélectionner le mode sombre ou clair, selon votre préférence d'apparence de luminosité de l'écran.

4.1.3 Déconnecter

Nous vous recommandons de toujours vous déconnecter adéquatement de la plateforme AntibiotiQC. Cela vous assure que les infobulles et les fonctionnalités sont à jour. Sinon, il est recommandé de rafraîchir la plateforme en appuyant simultanément sur les touches Ctrl et F5.

4.2 Icônes et boutons d'actions

L'icône lune  vous permettra de modifier le mode sombre.

L'icône soleil  vous permettra de modifier le mode à clair.

L'icône crayon  vous permettra de modifier les informations.

L'icône entonnoir  vous permettra d'effectuer un filtre de recherche.

L'icône suivant  vous permettra de créer une nouvelle déclaration à partir d'un modèle.

L'icône poubelle  vous permettra de supprimer ou vider le champ.

L'icône de chevron  vous permettra de développer une section, voir le détail d'une déclaration, générer des accès à un permis ou lier une clé d'API à un permis.

L'icône des points de suspension  vous permettra de déployer plus d'options.

L'icône dupliquer  une déclaration.

L'icône sauvegarder  comme modèle de déclaration.

L'icône du chiffre encerclé en vert  indique l'étape où vous vous trouvez dans votre déclaration.

L'icône du crochet blanc sur fond bleu  indique une étape complétée dans une déclaration. Cliquer dessus vous évite de cliquer sur le bouton Précédent.

L'icône tri  vous permettra de procéder au tri des colonnes.

L'icône du point d'interrogation blanc sur fond bleu  vous permettra d'accéder à l'infobulle.

L'icône d'affichage des notifications  dans le haut à droite de l'écran vous permet de prendre connaissance des notifications qui présentent les nouvelles fonctionnalités.

L'icône d'erreur  vous permet d'accéder à la raison d'une erreur lors d'une déclaration.

5 Tableau de bord

Le tableau de bord contient trois statistiques en lien avec les déclarations effectuées dans une année. Ces statistiques peuvent être présentées par permis ou pour l'ensemble des permis liés au profil de l'utilisateur.

1. Nombre de déclarations transmises;
2. Nombre de déclarations en attente;
3. Nombre de déclarations transmises sans numéro de traçabilité du site.



5.1 Accéder au Tableau de bord

Dès l'ouverture de votre session, vous serez automatiquement dirigé à votre **Tableau de bord**. Vous pouvez appliquer deux types de filtres pour visualiser vos statistiques.

1. Année de déclaration;
2. Numéro de permis.

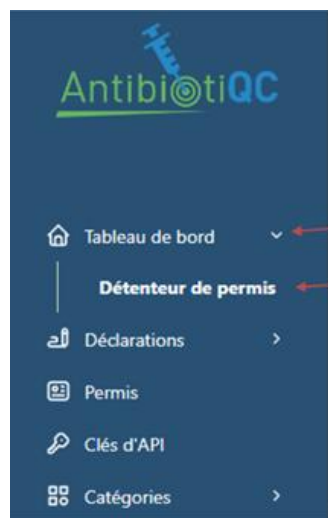
Tableau de bord

Année de déclaration N° de permis

Choisir l'année Choisir le permis

Filtrer Réinitialiser les filtres

Notez que si vous êtes dans un autre onglet et que vous voulez accéder au Tableau de bord, dans le menu à gauche, cliquez sur **Tableau de bord** et cliquez sur **Détenteur de permis**.



5.1.1 Filtre par Année de déclaration

Vous pouvez faire un filtre de recherche de vos déclarations en choisissant l'année de référence.

Cliquez dans le champ **Choisir l'année** et à l'aide du combo sélectionnez l'année voulue, ensuite cliquez sur le bouton **Filtrer**.

Tableau de bord

Année de déclaration N° de permis

Choisir l'année Choisir le permis

Filtrer Réinitialiser les filtres

2023

Votre tableau de bord affiche seulement les déclarations de l'année sélectionnée.

5.1.2 Filtre par numéro de permis

Vous pouvez faire un filtre de recherche de vos déclarations en choisissant un numéro de permis.

Cliquez sur **Choisir le permis** et à l'aide du combo sélectionnez le numéro de permis voulu, ensuite cliquez sur le bouton **Filtrer**.

Tableau de bord

Année de déclaration: Choisir l'année ▾

N° de permis: Choisir le permis ▾

Filtrer **Réinitialiser les filtres**

111111-1-23 

5.2 Les trois statistiques

Vous avez accès à trois statistiques en lien avec les déclarations effectuées par année. L'une de ces statistiques vous permet de visualiser rapidement les déclarations pour lesquelles des informations sont manquantes.

5.2.1 Déclaration transmise

Dans la section **Déclaration transmise**, nous pouvons voir le nombre de déclarations transmises selon l'année de déclaration sélectionnée et pour l'ensemble des permis liés au profil de l'utilisateur. Pour visualiser le nombre de déclarations transmises pour un permis en particulier, vous devez sélectionner **l'Année de déclaration**, le **N° de permis** dans le filtre de recherche et cliquez sur le bouton **Filtrer**.

Tableau de bord

Année de déclaration: 2023 ×

N° de permis: 111111-1-23 ×

Filtrer **Réinitialiser les filtres**

19

DÉCLARATIONS TRANSMISES

5

DÉCLARATIONS EN ATTENTE

0

DÉCLARATION TRANSMISE SANS N° DE TRAÇABILITÉ DU SITE

Vous avez transmis 0 déclaration pour laquelle un numéro de traçabilité du site (SimpliTRACE, PorcTRACÉ ou un numéro de poulailler) aurait pu être renseigné. Cette donnée est nécessaire pour un retour d'information efficace à vos clients. SVP modifiez les déclarations concernées.

Consulter la liste

5.2.2 Déclaration en attente

Dans la section **Déclaration en attente**, nous pouvons voir le nombre de déclarations en attente selon l'année de déclaration sélectionnée et pour l'ensemble des permis liés au profil de l'utilisateur. Pour visualiser le nombre de déclarations en attente pour un permis en particulier, vous devez sélectionner l'**Année de déclaration**, le **N° de permis** dans le filtre de recherche et cliquez sur le bouton **Filtrer**.

Tableau de bord

Année de déclaration

2023
×

N° de permis

111111-1-23
×

Filtrer

Réinitialiser les filtres

19

Déclarations transmises

5

Déclarations en attente

0

Déclaration transmise sans n° de traçabilité du site

Vous avez transmis 0 déclaration pour laquelle un numéro de traçabilité du site (SimpliTRACE, PorcTRACÉ ou un numéro de poulailler) aurait pu être renseigné. Cette donnée est nécessaire pour un retour d'information efficace à vos clients. SVP modifiez les déclarations concernées.

Consulter la liste

5.2.3 Déclaration transmise sans numéro de traçabilité du site

Dans la section **Déclaration transmise sans numéro de traçabilité du site**, vous pouvez voir le nombre de déclarations transmises pour lesquelles un numéro de traçabilité du site (SimpliTRACE, PorcTRACÉ ou un numéro de poulailler) pourrait être indiqué. Cette donnée est nécessaire pour un retour d'information efficace à vos clients (rapport de monitoring). Nous vous invitons à compléter les déclarations concernées.

Tableau de bord

Année de déclaration

2023

N° de permis

111111-1-23

Filtrer

Réinitialiser les filtres

19

DÉCLARATIONS TRANSMISES

5

DÉCLARATIONS EN ATTENTE

0

DÉCLARATION TRANSMISE SANS N° DE TRAÇABILITÉ DU SITE

Vous avez transmis 0 déclaration pour laquelle un numéro de traçabilité du site (SimpliTRACE, PorcTRACÉ ou un numéro de poulailler) aurait pu être renseigné. Cette donnée est nécessaire pour un retour d'information efficace à vos clients. SVP modifiez les déclarations concernées.

Consulter la liste

Cliquez sur le bouton **Consulter la liste** pour accéder à vos déclarations à modifier. Voir la section [5.3 Modifier une déclaration](#).

5.3 Modifier une déclaration

À partir du tableau obtenu après avoir cliqué sur le bouton **Consulter la liste**, vous accédez à **Modifier une déclaration**. Vous pouvez bonifier ou modifier les informations dans votre déclaration, à l'aide du crayon.

Déclarations Déclarations en attente

Déclarations

Filtre de tableau de bord: DÉCLARATION TRANSMISE SANS N° DE TRAÇABILITÉ DU SITE - Année 2023

Réinitialiser les filtres du tableau de bord

Ajouter

Supprimer

Réinitialiser les filtres

Réinitialiser les tris

Exporter en Excel

Lignes par page

10

<<

<

>

>>

Page 1 de 1

Total des éléments: 4

	N° de référence interne	Transmission	Transaction	Client	Site de production	Type de déclaration	Produit	Permis du déclarant	Actions
>		2023-10-16 15 h 33	2023-10-16	Jardins Fleuris	sans site sans permis 555 rolland therrien Longueuil, Québec J1M1J1	Vente ou fourniture	Minéral médicamenté	111111-1-7	...

Pour ajouter un numéro de traçabilité du site, cliquez sur le crayon dans la section **Site**, et ajoutez le numéro dans le champ **Numéro de traçabilité du site**. À titre d'exemple, le numéro de traçabilité du site correspond au numéro SimpliTRACE (XX9999999) pour le bovin, l'ovin et le cervidé, au numéro PorcTRACÉ (XX9999999) pour le porc et au numéro de poulailler pour la volaille.

Type de déclaration *

Verite ou fourniture

Date de vente ou fourniture *

2023-09-24

Permis de déclaration

111111-1-23 23 Test interne

2323, Route test 23

Test 23

Québec, Canada

T2T2T3

Client

Clinique Longueuil

050-555 Rolland Therrien

Longueuil, Québec J4E4E8

Site

QC1285428

555 rolland therrien

Longueuil, Québec J1J1J1

Médecin vétérinaire

VetoVet

0007

2023-09-23

Modifier une déclaration

Produit

Bloc minéral médicamenté

525 kg

Nombre d'animaux: 15

Précisez la source: Prescription

+ Médicament commercial

?

ou

+ Ingrédient actif

?

Médicaments commerciaux

Aureomix 625 G Granulaire Prémélange médicamenteux

52.5 kg

Information supplémentaire sur la vente ou fourniture

N° de référence interne

N° de référence interne

Note interne

Note interne

Fermer

Transmettre

Nous vous invitons à consulter le guide **Déclarations** disponible à l'adresse suivante : <https://attestra.com/solutions-technologiques/monitorage-des-antibiotiques/guides-et-tutoriels/>.

6 Soutien aux utilisateurs

Si vous avez des questions concernant le fonctionnement de la plateforme AntibiotiQC ou si vous éprouvez des difficultés techniques lors de son utilisation, nous vous invitons à communiquer avec un agent du Service à la clientèle :

- via le [portail en ligne de gestion des demandes](#);
- en laissant un message sur la boîte vocale au 438 222-1311 ou, sans frais, au 1 866 220-7115.

Pour les questions relatives à l'application réglementaire ou pour toute autre question, communiquez avec l'équipe du monitoring au MAPAQ en écrivant à AntibiotiQC@mapaq.gouv.qc.ca.



555, boulevard Roland-Therrien, bureau 050
Longueuil (Québec) J4H 4E8
Téléphone : 450 677-1757 – Téléphone sans frais : 1 866 270-4319
Télécopieur : 450 679-6547 – Télécopieur sans frais : 1 866 473-4033
Site Internet : www.attestra.com

Attestra conserve tous les droits de propriété. La reproduction intégrale ou partielle de ce document, sa transmission électronique ou par tout autre moyen, sa modification ou son utilisation à des fins commerciales ou pour la diffusion publique sont interdites sans l'autorisation préalable d'Attestra.